

# Les Terrasses de l'Omois

Devenez propriétaire proche centre ville grâce à la Location-Accession  
Avenue de Montmirail 02400 CHÂTEAU-THIERRY

Logt n°	Type	SURFACE HABITABLE (m²)	SURFACE BALCON (m²)	Prix de vente dans le cadre d'un PSLA (TVA 5,5%)	Subventiojn ACTION COEUR DE VILLE	Prix de vente subvention déduite	MONTANT DE LA REDEVANCE MENSUEL
E1.4	3	75.00	9.40	152,000 €	15,000 €	<b>137,000 €</b>	<b>727 €</b> (684€ + 43€)
E3.3	2	49.30	8.70	103,000 €	15,000 €	<b>88,000 €</b>	<b>493 €</b> (476 €+17 €)

\* **Prix de vente** sous conditions de ressources, hors frais de notaire, TVA à 5,5 % comprise et dans le cadre d'une opération en P.S.L.A (prêt social location-accession).

\*\* **Redevance:** Pendant la durée du contrat de location-accession, le locataire-accédant verse une redevance composée d'une part locative et d'une part acquisitive .

**Exemple** de mensualité (simulation faite à 2,5 % sur 25 ans assurance 1 personne incluse) hors frais de notaire.

## ACHAT EN LOCATION-ACCESSION : Comment ça marche ?

Vous allez passer par une phase locative (de 1 an minimum à 3 ans maximum).

Durant cette phase locative, vous paierez une redevance comprenant une part locative et une part acquisitive.

Au bout d'un an, date anniversaire du contrat de location-accession, vous souhaitez lever l'option :

- 1) On prend le prix de vente de départ
- 2) On le diminue de 1 % par année de phase locative
- 3) On y soustrait la part acquisitive
- 4) Vous signez l'acte authentique chez le notaire et passez en phase accession.